

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

07 décembre 2023

74 000 abonnés et 200 000 prises construites sur le réseau fibre optique du Syane, commercialisé par Altitude Infra en Haute-Savoie

Ce jeudi 7 décembre, le Syane et son délégataire Altitude Infra Haute-Savoie ont inauguré une fresque réalisée par Graffmatt, sur le local technique d'Arenthon, à l'occasion du passage aux 74 000 abonnés sur le réseau fibre optique d'initiative publique de la Haute-Savoie. Cet évènement marque aussi le pallier des 200 000 prises construites.

En Présence de Madame le Maire d'Arenthon, Chantal Coudurier, Monsieur Joël Baud-Grasset, Président du Syane, Monsieur Martial Saddier, Président du Conseil Départemental, Monsieur David Elfassy, Vice-Président du Groupe Altitude.

"Malgré les difficultés de construction d'un réseau avec un nombre de prises record dans des territoires dits de "haute-montagne", le réseau d'initiative publique haut-savoyard avance bien, et permet d'assurer l'égalité des territoires urbains et ruraux dans l'accès à la fibre optique."

Joël Baud-Grasset, Président du Syane

"En Haute-Savoie comme sur l'ensemble de nos territoires, Altitude Infra renforce sa dynamique pour terminer le déploiement en assurant une bonne qualité d'exploitation."

David Elfassy, Vice-Président du Groupe Altitude



Le projet

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Le périmètre

A terme, le réseau public fibre optique du Syane desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

10 000

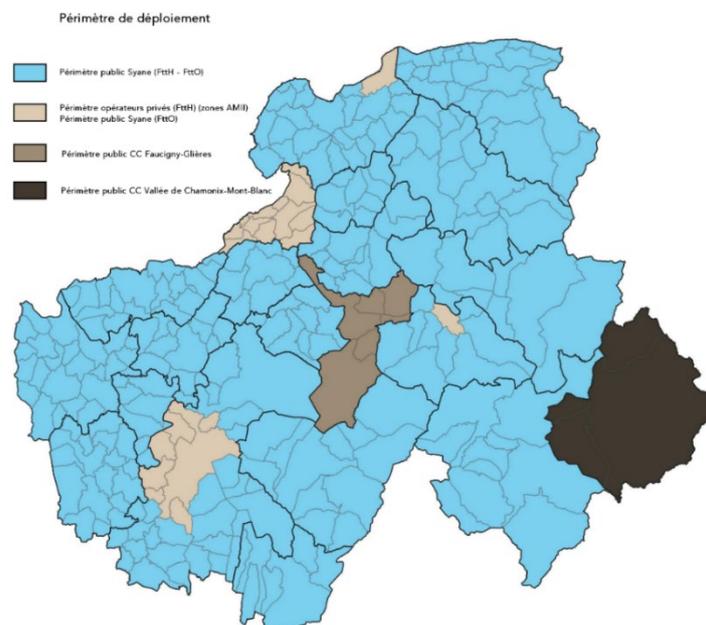
km de réseaux

246

communes desservies

300

M€ d'investissements





Financement du projet en deux phases

Les phases du projet sont établies et portées par le Syane.

Le financement de la première phase est soutenu par un partenariat étroit avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les intercommunalités, la Région et l'État. Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissements et de la Caisse des Dépôts, avec le relais de trois banques locales. La deuxième phase est financée par le Syane, le Délégué, les redevances et l'État.

	Financeurs	Montants (M€)
PHASE 1 2013-2022 Couverture de toutes les zones d'activités économiques +160 000 prises logements	Syane – Maître d'Ouvrage <i>Anticipations de travaux 5,5 M€ Emprunts 72,3 M€ (BEI+CDC)</i>	77,8 M€
	État	31,2 M€
	Région Auvergne Rhône-Alpes	12,0 M€
	Département de la Haute-Savoie	12,0 M€
	Intercommunalités	7,2 M€
	Total Phase 1 :	140,2 M€

	Financeurs	Montants (M€)
PHASE 2 2020-2025 200 000 prises logements	Partie concessive (86 000 prises) : construite par le délégataire Altitude Infra Haute-Savoie - Financée par le délégataire - Déploiement en cours	40 M€
	Partie affermée (114 000 prises) : construite par le Syane - 55 M€ financés par le Syane - 45 M€ financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes - 15 M€ de subvention (Etat FSN)	115 M€
	Total Phase 2 :	155 M€

Total phases 1 + 2 (2013-2025) environ 360 000 prises FTTH 295 M€

* Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en place des artères principales. La Région apporte aussi un accompagnement important pour le FTTH, jusqu'à 55 M€, qui participera au plan de financement de la Phase 2.





Participations publiques :

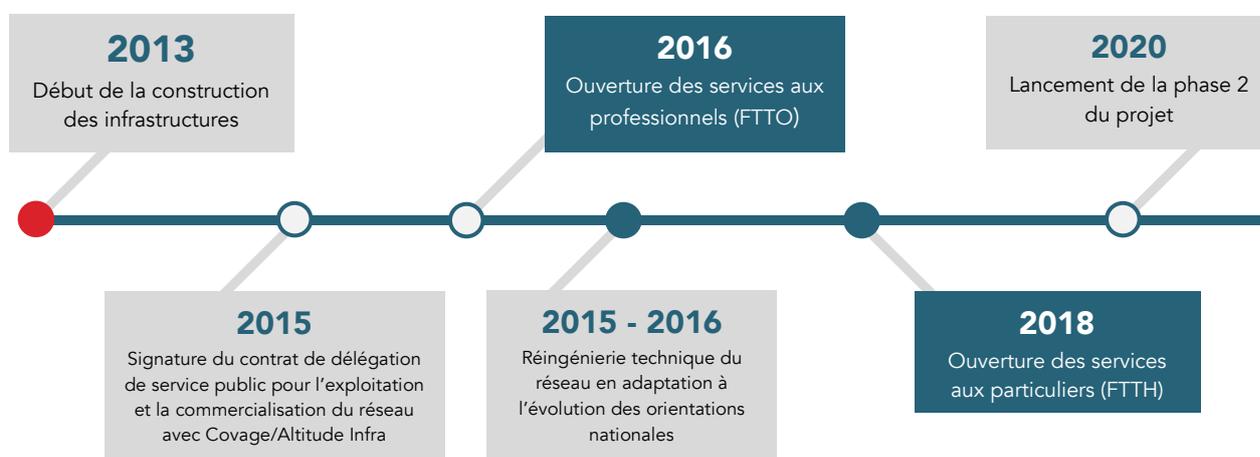


Les communes de Haute-Savoie

Partenaires financiers :



Dates clés du projet





Les étapes de déploiement de la fibre optique pour les professionnels (FTTO) et les particuliers (FTTH)

Professionnels (FTTO)

2015 - 2021

Une priorité : un accès 100% fibre pour le monde économique

10 000 professionnels raccordables soit 90% des entreprises de plus de 6 salariés et les principaux bâtiments publics, d'enseignement et de santé

Une liaison fibre optique pour chaque commune du périmètre

Particuliers (FTTH)

2015 - 2025

Un déploiement progressif pour les particuliers

Un objectif de 360 000 logements à couvrir par la fibre optique, avec, en complément, des opérations d'amélioration des débits internet

L'ouverture des services aux particuliers

Depuis 2018, le réseau public fibre optique du Syane s'ouvre progressivement aux particuliers.

La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 360 000 logements en 2025. Au total, ce sont plus de 200 000 prises remises au délégataire par le réseau public fibre optique du Syane. Les particuliers peuvent être raccordés à partir des réseaux de desserte. La couverture fibre optique des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et





de l'arrivée des opérateurs de télécommunications grand public. La commercialisation des premiers services a commencé en juin 2018 dans les secteurs où la fibre optique est opérationnelle.

La fibre optique pour des services numériques plus performants

Les avantages de la fibre optique :

- Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages :

- Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- Télétravail
- Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...





À propos du Syane

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le Syane agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques.

www.syane.fr - Twitter @SYANE74 - Facebook @SYANE74.

À propos d'Altitude Infra

3ème opérateur d'infrastructures de fibre optique en France Altitude Infra permet à 12,5 millions de Français d'être éligibles à la fibre optique. Avec plus de 5 millions de prises contractualisées à l'échelle nationale, son objectif est de répondre aux attentes complexes et multiples que requiert l'aménagement numérique en étant un partenaire privilégié des territoires. En bénéficiant de 5 milliards d'euros d'investissement pour déployer, exploiter et commercialiser ses réseaux sur 29 départements (27 réseaux Très Haut Débit), Altitude Infra affirme un ancrage local et assure à ses clients un sur-mesure industriel mis en œuvre par le savoir-faire de ses collaboratrices et collaborateurs.

Pour suivre l'actualité d'Altitude Infra sur Twitter : @altitude_infra - www.altitudeinfra.fr

